

Compte-rendu de la réunion de clôture du programme PAC DECHETS tenue le 27 octobre 2010 à la Maison des Entreprises de Grasse

1. BILAN des REALISATIONS du PROGRAMME (SII)

Louisia Mautuit-Damalix de SII présente le bilan des actions réalisées dans le cadre du programme (voir la présentation Power Point).

Deux objectifs étaient fixés au démarrage :

- 10% de réduction des déchets
- 75% de valorisation des DIB

Globalement, les résultats sont de :

- 9,3% de réduction des déchets à la source (chiffre lissé, donné pour une activité constante)
- 65,8% de valorisation des DIB..

La présentation Power Point récapitule les actions entreprises, les résultats et les outils mis à disposition des entreprises. Une synthèse par entreprise participante est également présentée.

2. TEMOIGNAGE de BALICCO

Aurélie Gallarino présente la façon dont le programme s'est déroulé dans son entreprise BALICCO, dont l'activité est le commerce en gros de fruits et légumes.

L'action a permis de sensibiliser l'ensemble du personnel et une dynamique a été

enclenchée, par exemple la récupération des cartouches d'encre et de toner va se mettre en place prochainement.

En pratique, il n'a pas été possible de réduire beaucoup les emballages, déjà optimisés ou réutilisés, les palettes par exemple. De même la réduction sur les épluchures (fruits en salade) a été traitée, avec l'intervention d'un cuisinier, mais les gains sont faibles car des efforts sur le sujet avaient déjà été entrepris pour des raisons économiques.

Les fiches techniques de bonnes pratiques ont été réalisées et sont utilisées. Les économies réalisées grâce aux actions de valorisation ont été chiffrées (voir le Power Point).

3. BILAN sur la DEMARCHE D'ECO-CONCEPTION

JP Chizallet présente le bilan des actions, terminées chez LCE et IFF France, encore en cours chez FIRMENICH et soldée pour la partie éco-conception propre chez WIT, mais un critère RSE reste à traiter. FIRMENICH et IFF France ont également intégré une partie RSE dans la démarche. (RSE : Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale des Entreprises).

Des exemples de pistes d'amélioration sont donnés dans le tableau par entreprise. Les résultats ne sont pas chiffrables pour l'instant car par principe l'éco-conception s'applique à des produits nouveaux, sur lesquels seront appliquées les pistes d'amélioration identifiées.

Souvent des actions du type modification du processus de fabrication requièrent des investissements lourds et donc une étude de rentabilité, préalablement à leur mise en œuvre.

La réduction des déchets générés (et leur toxicité) est un des éléments de la démarche d'éco-conception, qui couvre tout le cycle de vie du produit.

3. BILAN GLOBAL

3.1 Les filières manquantes

Sur la question **des palettes**, qui pour certains ne sont reprises que si elles sont en bon état, FREDERIC M indique que son prestataire reprend toutes les palettes, et Peggy Misiraca-Teychené cite « Alpes Maritimes Recyclage » qui fait de même.

Sur les **Bigbags**, A.M. Fruteau de Laclos indique que la recyclabilité dépend de ce qu'ils ont contenu et de leur vieillissement (UV...)

Sur les **GRV** : il existe des filières de recyclage, mais le coût est considéré comme trop élevé pour certains (IPRA est cité).

Un GRV représente 1m³ en volume et de ce fait son coût de transport est élevé, pas celui du recyclage. La société R+M (dpt 01) les récupère gratuitement. OREDUI les reprend également gratuitement, à condition qu'ils soient nettoyés car ils sont réutilisés. La société BERTRAND s'installe dans le Var et pourra les prendre en compte.

3.2 Points positifs et négatifs

Louisia Mautuit-Damalix récapitule les aspects positifs et négatifs, et indique que grâce à l'opération Pac Déchets, les prestataires ont été alertés et d'eux-mêmes ont fait de nouvelles propositions financières aux entreprises participantes.

La discussion s'ouvre sur les apports et les difficultés de l'opération :

WIT : Pac Déchets a permis d'identifier les points non encore traités et d'aller au-delà de la valorisation des déchets. Par exemple le livret remis aux nouveaux embauchés va désormais comporter des éléments sur le tri des déchets, la valorisation, la RSE.

LCE : l'entreprise était déjà bien avancée dans la gestion des déchets, mais en plus d'améliorations supplémentaires, Pac Déchets a été l'occasion de sensibiliser le personnel.

FREDERIC M : un projet est en cours pour diminuer les coûts de traitement des eaux de refroidissement. Il subsiste avec un prestataire un problème d'enlèvement et d'augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition.

BALLICO : le programme a conduit à une prise de conscience du volume de déchets, et à un engagement de la direction en faveur de l'environnement. L'entreprise va déménager, et l'environnement sera pris en compte pour l'aménagement et le fonctionnement du nouveau site. Par ailleurs, la mise en concurrence de Veolia a conduit à une baisse des coûts.

Imprimerie JOUBERT : L'entreprise était déjà bien avancée dans le domaine. SII lui a trouvé des prestataires de collecte qui manquaient pour les bombes aérosols et les « blanchets », enveloppe caoutchouc des cylindres des machines d'impression.

FIRMENICH : le programme a permis d'optimiser les filières pour le site du Var (drèches, eaux de nettoyage...). La sensibilisation faite par SII au personnel était importante car le site de Grasse compte plus de 50% de nouveaux embauchés.

3.3 Bilan et enseignements à retenir

Les représentants des institutions à l'origine de Pac Déchets relèvent des points de 4 ordres :

- **Déroulement du programme** : le manque de disponibilité des représentants des entreprises a parfois été pénalisant, par exemple chez VIRBAC avec lequel le travail a été difficile, et chez qui un responsable environnement est en cours de recrutement. Les actions proposées par SII n'ont pas pu être validées, ou avec un délai long, chez IPRA par exemple qui prépare son déménagement. Cependant, la durée de 18 mois est estimée comme convenable par toutes les entreprises participantes à l'exception de l'Imprimerie Joubert chez qui peu d'actions complémentaires avaient été identifiées. Cette durée de 18 mois permet un accompagnement des entreprises jugé essentiel par les participants, au-delà d'un simple diagnostic-préconisations. Le nombre de réunions est également jugé satisfaisant par tous.

- **Résultats** : les objectifs sont presque atteints, mais les écarts sont importants entre les différentes entreprises. Il serait utile d'analyser si un résultat faible provient d'un point de départ élevé ou d'actions insuffisantes, et à l'inverse si un résultat élevé provient d'un point de départ bas ou d'actions très productives.

- **Pistes d'amélioration** :
 - Une analyse entreprise par entreprise permettrait de cadrer les actions selon la typologie des participants, au-delà des résultats globaux.
 - L'apport de l'éco-conception dans la réduction des déchets à la source sera à analyser plus en détail pour montrer son intérêt dans un tel programme.
 - Le regroupement de la collecte d'un même type de déchets dans plusieurs entreprises sera repris ultérieurement par la CCI.
 - Il serait très intéressant de pouvoir jauger la prise de conscience plus globale et les bénéfices collatéraux induits par Pac Déchets : RSE, éco-conception, ISO 14001, qui ont été souvent cités par les entreprises participantes.

- un deuxième bilan dans 6 mois, voire plus, serait intéressant pour avoir une vision des résultats réels à terme, en particulier sur des actions proposées et non encore mises en œuvre.
- **Communication** : Il est important de communiquer sur les aspects techniques (retour d'expérience), et économiques pour mettre en avant l'intérêt pour les entreprises et le retour pour la collectivité.

P. Misiraca-Teychené prévoit une action de communication au sortir de l'opération via un article dans Azur Entreprises. Elle prévoit aussi de reprendre la fiche de synthèse utilisée au cours du programme, en vue de la diffuser au niveau national. En effet, l'ADEME doit lancer une opération nationale et dans ce cadre recherche 50 entreprises qui ont des résultats à présenter sur la réduction des déchets à la source. L'idée est de faire connaître les bonnes pratiques de réduction, notamment les aspects techniques. P. Misiraca-Teychené estime que certaines des entreprises participant à Pac Déchets pourraient prendre part à cette action de l'ADEME. A.M. Fruteau de Laclos indique que des fiches « Exemples à suivre » seront rédigées par l'ADEME et diffusées.

4. CONCLUSION

Les entreprises participantes sont satisfaites des apports de l'opération, et la plupart soulignent l'importance de la sensibilisation à la réduction et à la gestion des déchets qu'elle a amenée, et même au-delà à la prise en compte de l'environnement par l'entreprise,

P. Misiraca-Teychené souligne qu'il y a eu des difficultés au cours du déroulement du programme Pac Déchets, mais qu'elles ont été surmontées, et félicite tous les participants pour les résultats obtenus.